



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 23 août 2021 à 20h
En visioconference

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur, aux présidents de commissions et aux directeurs de bassin

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER, le président.

Présents :

Membres: Claude BETHYS, Carole BREDAS, José CAMPELO, Batiste CHARLIER, Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Yves LEMAITRE, Stéphane MAGNAN, Maria et Éric PANNAUD, Ingrid ROSSIGNOL, Nathalie ROULAUD, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS, Bernard SABOURAUD, Nicolas SIMON,
Référé COVID : Stéphane NAVAUD

Absents : Clélia HERSIGNY, Coraline CHALLET, Julien PELLERIN, Nathalie VIGNERON, Pascal BOISNEAU, Emerick MIALET, Jean Marc JOSSE

Ordre du jour :

1. Début de saison
2. Forum des associations
3. Sorties
4. Subvention
5. Formation
6. Questions diverses

1-Début de saison

La saison commence dès le 2 septembre car la saison dernière a été difficile

Les DP pour le 2 septembre seront Corinne et Claude

Chaque DP doit s'il a un empêchement organiser son remplacement et en informer le président ainsi que le directeur technique

Pour le 2 septembre l'heure de la séance est à 19h15

A partir du 7 septembre les horaires seront à nouveau de 20h15 les mardis et jeudis

Éric prépare le calendrier des DP

2- Forum des associations

Le forum se fera le samedi 28 et dimanche 29 août

Il faut organiser un planning pour les baptêmes de plongée, prendre 5 baptêmes en moyenne par soir, les mardis et jeudis. Les baptêmes peuvent commencer dès le 2 septembre

Pascal C. organise un planning pour les personnes présentes

Il faut un pass sanitaire pour tenir le stand du forum ainsi que pour les adultes de passage.

Si le nombre de participant de club est diminué, il se peut qu'on n'est pas le même emplacement que l'an passé.

Quelques consignes qui seront redonner au fur et à mesure, il n'y aura que 2 membres sur chaque stand en même temps, port du masque obligatoire, sens de circulation....

Horaire 8h30 à 12h pour la mise en place du stand, ouverture du forum de 14h à 18h pour le samedi et le dimanche de 10h à 18h

Nicolas passera le vidéoprojecteur avec une clé USB pour montrer les activités du club. Il faudra prévoir un ordinateur, une multiprise et une rallonge pour raccorder le tout

Participants : Yves, Emerick, Nicolas, Briec, Maria, Bernard, Pascal, Jean Marc, Eric.

Pascal a commandé des flyers pour le forum.

Maria imprimera des coupons avec le mail du club ainsi que les horaires de piscine

3- Sorties

Le week-end jeune se fait le 4 et 5 septembre

Louys Gantier ne souhaite pas continuer mais voudrait valider son niveau 1. Il va au week end jeune du 4 et 5 septembre, il pourrait valider son niveau à ce moment-là. Son certificat médical sera plus valide fin septembre. Il faudra voir suite au week end jeune et en discuter avec son père

Le premier week-end Hendaye sortie club se fait le 25 septembre et 26 septembre et le deuxième du 2 au 4 octobre.

Estartit sortie du 14 au 17 octobre, Éric a préparé un document à envoyer aux adhérents avec tous les tarifs

4- Subvention

Le club aura une subvention de 708€ qui pourra être utilisée mais en effectuant le double de dépense.

Pascal constate que le club manque de stab en taille XS, S, SM. Et éventuellement des boussoles.

Monique Archambaud demande s'il y a possibilité d'acheter des flotteurs pour les nageurs. Pascal attend un devis.

Le petit matériel ne peut pas rentrer dans les subventions. Le principe est d'avoir du matériel amortissable.

5- Formation

La formation nitrox élémentaire, s'il y en a une se fera en janvier février

La formation nitrox confirmée se fera en octobre.

6-Question diverses

Maria propose de refaire un don à la SNSM de 100€ comme l'an passé

Jeudi 26 août, réunion pour le Week-end jeune

Pascal ne souhaite pas faire appel à SOKO EDER cette année pour diverses raisons pratiques et va demander le remboursement de l'avoir qui est chez eux actuellement.

Le pass sanitaire doit être vérifié par nos soins lors de l'entrée à la piscine

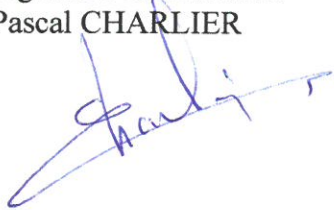
L'accès à la piscine devra être réglementé par rapport au pass sanitaire. Seul les cartes des encadrants seront réactivées et l'accès se fera entre 20h10 et 20h30 pour tous les adhérents.

Une information sera diffusée dans ce sens

La carte d'accès sera laissée aux adhérents pour l'année prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Signature du Président
Pascal CHARLIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pascal Charlier', with a long horizontal stroke extending to the right.

et de la secrétaire
Carole BREDAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carole Bredas', with a stylized, cursive script.